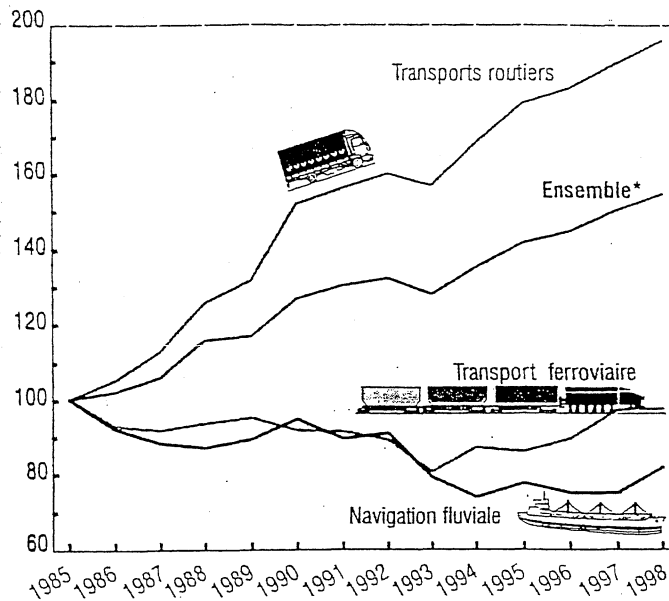


LE TRANSPORT DE MARCHANDISES EN FRANCE : LE RAIL ou LA ROUTE ?

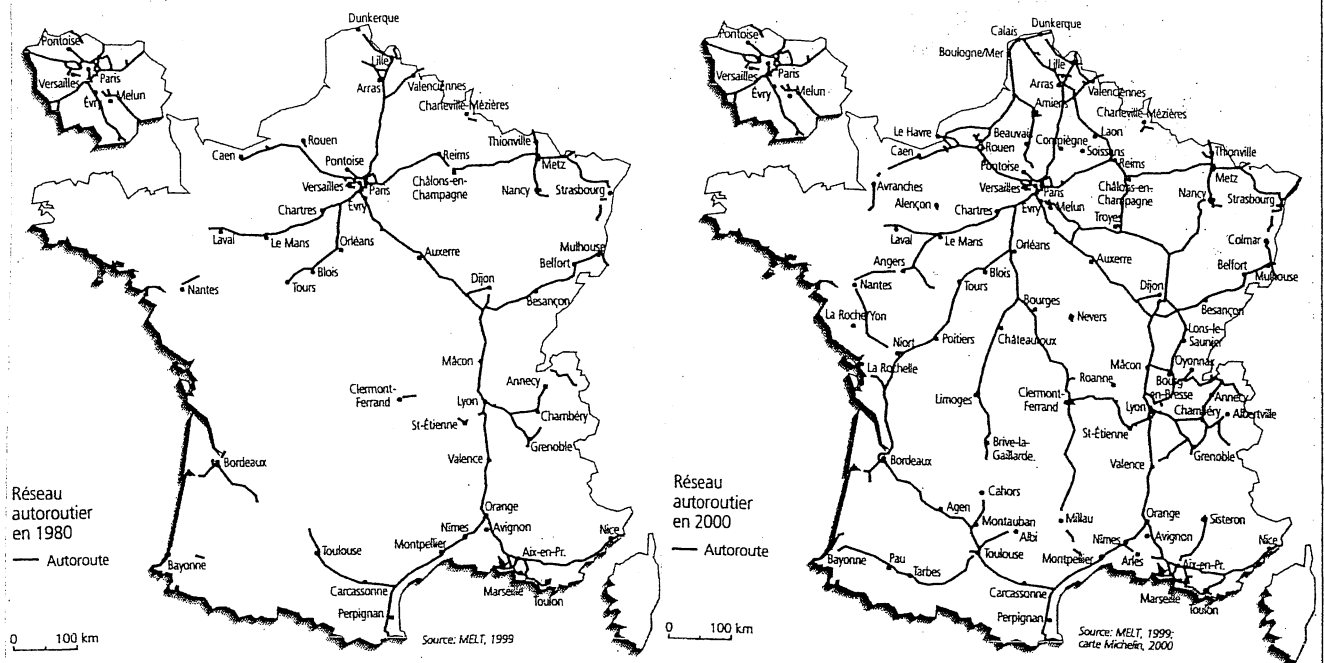
Document 1 : Trafic de marchandises en France selon le mode de transport
(milliards de tonnes-km – indice 1985=100)



* Y compris oléoducs.

Source : « Tableau de l'économie française 2000/2001 » INSEE

Document 2 : Evolution du réseau autoroutier français (1980 et 2000)



Source : Atlas de France Reclus (Transport et énergie) – 2000. La Documentation Française

ÉPREUVE DU 20 SEPTEMBRE	HISTOIRE-GÉOGRAPHIE	Session de SEPTEMBRE 2004
Durée : 1 Heure	SUJET : B.E.P.	Page 1/3

Document 3

Si le droit du travail et les réglementations de sécurité étaient rigoureusement respectés par les entreprises de transport routier, les coûts du transport de marchandises par camions seraient supérieurs d'environ 20%. C'est ce qu'estime, dans deux rapports, la commission des comptes nationaux de transports et le Commissariat général du Plan. La « vie de galérien » des chauffeurs - longueur du temps de travail et politique salariale à bas prix, que dénoncent les syndicats- est en effet une des bases de la réussite du fret (1) routier. [...]

L'Etat a encouragé le mouvement en offrant au fret routier des conditions de concurrence extrêmement favorables par rapport au rail (dont le fret a diminué de 13% depuis 1985), bien que, selon l'Agence de l'environnement et de maîtrise de l'énergie (ADEME), un camion de 35 à 40 tonnes consomme deux fois et demi plus d'énergie qu'un train complet pour transporter une tonne de marchandises sur 1 kilomètre. Les pouvoirs publics ont donc institué une sous-tarifcation du gazole, de la taxe à l'essieu (2) et des péages. Résultat : les poids lourds usent les infrastructures et polluent l'atmosphère infiniment plus que la voiture individuelle (et a fortiori que le train ou la péniche), mais ils paient, proportionnellement, beaucoup moins.

Source : « Le Monde » Jean-Paul Besset et Sylvia Zappi - 26 novembre 1996

Notes:

(1) " fret" : transport de marchandises

(2) " taxe à l'essieu" : taxe payée par les transporteurs routiers, en fonction du nombre de roues et du tonnage des camions

ÉPREUVE DU 20 SEPTEMBRE	HISTOIRE-GÉOGRAPHIE	Session de SEPTEMBRE 2004
Durée : 1 Heure	SUJET : B.E.P.	Page 2/3

LE TRANSPORT DE MARCHANDISES EN FRANCE : LE RAIL ou LA ROUTE ?

QUESTIONS

Toutes vos réponses doivent être rédigées

Document 1

- 1) Quelles constatations faites-vous à la lecture de l'évolution générale du trafic par route et par rail ? Vous justifierez votre réponse à l'aide des éléments du graphique. (3pts)

Document 2

- 2) Quelle est l'évolution du réseau autoroutier français entre 1980 et 2000 ? Justifiez votre réponse. (3pts)
- 3) Quelle possibilité cette transformation de la carte autoroutière offre-t-elle à un chauffeur routier qui se rend de Marseille à Lille ou de Lille à Marseille ? (2pts)

Document 3

- 4) Citez deux avantages que présente le transport ferroviaire. (2pts)
- 5) Comment l'auteur du texte explique -t-il le développement du transport routier ? (au moins deux éléments de réponse) (3pts)

MISE EN RELATION

En vous aidant de l'ensemble des documents et de vos connaissances, dans un texte d'une quinzaine de lignes, décrivez et expliquez l'évolution du transport de marchandises par rail et par route en France et ses conséquences sur l'organisation des espaces liés aux échanges. (7pts)

ÉPREUVE DU 20 SEPTEMBRE	HISTOIRE-GÉOGRAPHIE	Session de SEPTEMBRE 2004
Durée : 1 Heure	SUJET : B.E.P.	Page 3/3